

Bensoussan relaxé, le CCIF se pourvoit en cassation

écrit par Christine Tasin | 24 mai 2018



Il est des jours où l'on reprend confiance en notre justice, où l'on se dit que tout n'est pas perdu.

Après la relaxe de Pierre Cassen en appel, voici celle de Georges Bensoussan, en appel également. Champagne !

Rappel des attaques subies par celui qui coordonna, il y a 15 ans, le fameux ouvrage Les Territoires perdus de la République :

L'historien traîné en justice par le CCIF avec l'aide ignominieuse de la LICRA :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/29/proces-de-georges-bensoussan-leur-objectif-est-dinterdire-de-penser/>

Relaxe de Georges Bensoussan: parquet et CCIF ont fait appel :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/07/georges-bensoussan-relaxe-le-ccif-va-faire-appel/>

<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/19/affaire-bensoussan-le-parquet-fait-appel/>

Il avait osé dévoiler qu'un antisémitisme massif était à l'oeuvre dans les banlieues de l'islam...

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/antisemitisme-les-verites-qui-derangent_1884471.html

Mais naturellement, les [Frères musulmans veillent, cachés sous l'étiquette CCIF](#), il faut imposer l'islam, par la peur, par les condamnations, ils ne lâchent rien, comme leurs copains de la Licra et de la LDH.

Alors, même si les juges ont, fût-ce par deux fois, relaxé les ennemis de l'islam, il faut mettre des bâtons dans les roues aux Résistants, il faut les mettre sous pression, interdire qu'ils puissent se dire relaxés, les obliger à faire de lourds frais d'avocat spécialisé en cassation, faire peur à ceux qui seraient tentés de les imiter... Cela fait partie du djihad. Pour le CCIF. Mais aussi pour les alliés objectifs de ces derniers. Il n'y a pas pire que les islamo-collabos qui rappellent une époque et des pratiques nauséabondes.

Mais le vent tourne, peu à peu, certes, mais inexorablement... On peut supposer que les lâches collabos commencent à penser à l'endroit où ils s'enfuiront, contraints et forcés, un jour ou l'autre.